

Chronique du 15 octobre au 15 novembre 1999

Les Amériques à Toronto

ALÉNA

Durant la dernière semaine d'octobre, dans le secteur du maquiladoras, un accord de coopération fiscale, d'une souplesse remarquable a été finalement conclu entre le Département du Trésor des États-Unis et le Secrétariat de l'agriculture et du crédit public (SHPC) du Mexique. Rappelons que les entreprises étrangères établies depuis longue date auraient dû, être soumises dès l'an prochain au régime fiscal mexicain comme toute autre entreprise. La mesure avait été immédiatement dénoncée, moins à cause de la perte des avantages fiscaux, que pour des raisons de double imposition, puisque les transnationales américaines sont soumises au régime fiscal des États-Unis pour l'ensemble de leurs activités de par le monde. L'entente permet maintenant à ces dernières de soustraire les impôts réclamés par le Mexique de la facture fiscale exigée dans leur pays d'origine. Les tarifs fiscaux retenus par le Mexique seront établis sur la base d'un calcul d'utilité fiscale minimale relativement souple, applicable à 6,9% de la valeur des actifs d'une entreprise ou à 6,5% de dépenses d'opération, le montant le plus élevé constituant la base imposable retenue. Le SHCP a en outre annoncé que les entreprises "défavorisées" par le nouveau régime pourront faire appel à un régime alternatif plus équitable auprès des autorités responsables. L'accord demeurera en vigueur pour une période préliminaire de trois ans, à partir de l'année fiscale 2000. Ceci met un terme, temporairement du moins, aux négociations qui avaient été enclenchées entre le Mexique et les États-Unis à la suite de l'adoption par le Mexique, à la fin décembre 1998, d'une loi qui reclassifiait quelques 4 500 maquiladoras d'entreprises dites "temporaires", et à ce titre exemptées de toute imposition depuis des décennies, pour en faire des entreprises "permanentes", donc sujettes à taxation.

Le commerce bilatéral, de son côté, se porte pour le mieux, surtout pour les Mexicains, qui enregistrent toujours un surplus commercial avec les États-Unis, de l'ordre de 16,7 milliards de dollars entre janvier et août 1999. Le secteur maquiladora, qui connaît des taux de productivité et de croissance extrêmement élevés, concentre environ 45% du commerce extérieur bilatéral et contribue pour environ 2,5 % du PNB du Mexique, pour le quart environ de l'emploi manufacturier, et pour près de 3% de l'emploi total. Le Mexique constitue le second marché en importance pour les États-Unis, après le Canada. Du point de vue mexicain, le marché américain est, à proprement parler, une destination de prédilection avec 90% du total des biens exportés ; et cela, en dépit des efforts faits pour diversifier davantage le commerce sur le plan géographique.

- Francisco Labastida Ochoa a remporté le 8 novembre dernier les élections internes du Parti de la révolution institutionnelle (PRI). Avec 58 % des voix, il devient ainsi le candidat officiel du PRI pour les élections présidentielles de juillet 2000. Les médias estiment que près de 10 millions de Mexicains ont voté, Labastida l'emportant dans 272 districts électoraux sur 300. Plusieurs irrégularités, telles le vol d'urnes, l'achat de votes, la disparition de bulletins de vote, le retard ou le déplacement inattendu des bureaux de vote, ont été dénoncées, mais sans que les résultats de l'élection ne soient remis en question. C'est la première fois que le Mexique tient des élections primaires pour la course à la présidence, ce qui, pour plusieurs ne rend pas pour autant le processus électoral plus crédible. L'exercice répondait essentiellement à un besoin de "rénover" le PRI et de lui donner des bases démocratiques plus transparentes pour étendre une légitimité vieille de 70 ans qui est aujourd'hui contestée tant par l'opposition que par plusieurs à l'intérieur même du parti. La désignation de Mr. Labastida a peu surpris, celui-ci ayant été présenté depuis plusieurs mois comme le favori du Président et de l'appareil national du parti, dont il a reçu d'ailleurs le support massif pendant sa pré-campagne ; et ce, bien que le Président E.

Zedillo se soit engagé à ne pas recourir au fameux "dedazo" accordant historiquement au président en place le privilège officieux de désigner son successeur. Les marchés financiers ont réagi positivement à l'annonce des résultats des élections primaires, Mr. Labastida symbolisant la continuité du parti et l'engagement réaffirmé de ce dernier de poursuivre sa démocratisation. Manuel Camacho Solis, titulaire de nombreuses fonctions dans les gouvernements Salinas et Zedillo avant sa sortie récente du parti pour former le Parti du centre démocratique, a fait remarquer à la presse nationale que la démocratisation n'était pas une affaire de transparence à l'intérieur du parti, mais d'ouverture de l'appareil d'État au pluralisme, ce que les élections internes du début novembre ne garantissent pas encore.

Les rivaux de Mr. Labastida Ochoa, Roberto Madrazo Pintado (30% des voix), Manuel Bartlett et Humberto Roque, respectivement, ex-gouverneur de l'État de Tabasco, ex-maire et ministre de l'intérieur, et ancien président du PRI, ont vivement critiqué, lors de leur campagne, le favoritisme dont bénéficiait manifestement Labastida. Ils ont axé leur campagne électorale sur la démocratisation du parti, ainsi que sur la nécessité d'en renouveler les bases dans la société mexicaine, face à l'opposition des autres partis, en croissance significative depuis les élections contestées de 1988. Le principal défi que doit maintenant relever le PRI réside dans le rétablissement de sa cohésion interne, fortement mise à l'épreuve par les querelles de pré-campagne et les accusations réciproques de corruption, de complicité envers le narco-traffic, de népotisme et autres épithètes que se sont échangés les candidats depuis l'été, et dont la gravité pourrait justifier d'ailleurs des poursuites judiciaires. Il semblerait maintenant que les perdants se soient ralliés aux résultats de l'élection, histoire d'éviter au parti un bris d'unité qui pourrait lui coûter la présidence. Si les querelles internes se poursuivent malgré tout et que la popularité du candidat du Parti d'Action nationale (PAN), Vicente Fox, se maintient, les élections présidentielles de juillet seront éventuellement remportées par la droite, fortement présente dans les États industriels du nord. Le scénario voulant qu'une alliance possible entre le Parti révolutionnaire démocratique (PRD) et le PAN puisse assurer la victoire de l'opposition est de moins en moins crédible sur le plan national, en raison, d'une part, de l'inutilité de recourir à une alliance dans l'éventualité d'une fragmentation véritable du PRI, et de la mauvaise volonté évidente du PAN comme du PRD, de parvenir à un compromis acceptable sur les modalités de sélection d'un candidat présidentiel commun, d'autre part. L'option de l'alliance trouve par contre certains échos favorables à l'échelle régionale, comme par exemple au Chiapas, où le candidat indépendant Pablo Salazar a rallié l'ensemble de la gauche et négocie, avec de bonnes perspectives de succès, l'appui du PAN en vue des élections prévues pour le printemps 2000.

· Dans le cadre de l'ALÉNA, le différend sur les camions mexicains n'est pas près d'un règlement. Le Congrès a voté à la mi-octobre un budget accordant \$US 420 millions sur trois ans pour l'amélioration des autoroutes et le renforcement des services fédéraux d'inspection. Ceux-ci devraient, en priorité sanctionner les normes de sécurité applicables aux véhicules et camions de toutes nationalités, dont, en priorité, les véhicules mexicains. Le Congrès cherche à obtenir l'appui des syndicats pour promulguer une nouvelle législation qui interdirait l'accès des camionneurs mexicains aux autoroutes américaines pour des raisons de sécurité, une mesure qui violerait l'ALÉNA. Actuellement, les camions de provenance du Mexique ne sont pas admis aux États-Unis. Les marchandises sont acheminées le long de la frontière jusqu'à des points de rencontre où des camions américains prennent le relai pour la distribution sur le territoire des États-Unis.

· Le Mexique estime que l'Accord de libre-échange avec l'Union européenne, débutant par une entente tarifaire dont les détails restent à négocier, n'entrera pas en vigueur en janvier 2000 tel que prévu initialement. Plusieurs sujets sont particulièrement délicats du point de vue du Mexique, tels les achats publics et les règles d'origine. Grâce à cet accord avec l'Union Européenne, le Mexique cherche à diversifier son commerce extérieur, sans pour autant devenir une voie de passage pour l'entrée des produits européens sur le marché américain. Le Mexique n'est pas particulièrement préoccupé par la question contestée partout ailleurs des subventions européennes à l'agriculture, ses importations et exportations étant maintenant massivement concentrées dans le secteur manufacturier (entre 87 et 90% des importations et exportations totales, selon les chiffres de 1998). Il n'est pas prêt néanmoins à ouvrir son marché agricole, la question demeurant des plus délicates du point de vue domestique, sans être de la plus haute importance sur le plan commercial. Le Mexique est fortement déficitaire dans son commerce bilatéral avec l'Union européenne, ayant exporté une valeur de \$US 3,9 milliards contre 11,7

en 1998. L'UE contribue pour près de 9,5% aux importations mexicaines, et reçoit à peine 4,5% des exportations. En 1998, les principaux partenaires commerciaux du Mexique en Europe étaient l'Allemagne, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni. Les exportations du Mexique vers l'Europe sont principalement constituées de pétrole, de moteurs, de produits laminés de l'acier, de pièces automobile et de sucre. Ses importations de provenance d'Europe sont principalement composées de pièces d'automobiles, de médicaments, de téléphones, de lait, de circuits intégrés et de machinerie pour l'industrie de la construction et du textile. C'est surtout sur le plan des investissements étrangers qu'un accord avec l'Union européenne s'avèreront bénéfique, l'UE contribuant maintenant pour 22,4% de l'investissement étranger direct au Mexique, ce qui touche 3500 entreprises qui ont reçu au total près de \$ US 8,7 milliards de dollars entre 1994 et 1998.

MERCOSUR

· En Argentine, le maire de Buenos Aires, Fernando De la Rúa, a remporté les élections présidentielles du 24 octobre avec 51% des voix. M. De la Rúa est le troisième président démocratiquement élu depuis la dictature militaire de 1976-1983. Le candidat gagnant est issu d'une alliance réalisée il y a deux ans entre la vieille formation centriste Union civica radical (UCR) dont il est membre, et le plus récent parti de gauche Frente pais solidario (Frepasso), constitué par des ex-péronistes opposés par le virage néo-libéral effectué sous Menem. Le principal candidat qu'affrontait l'Alliance était Eduardo Duhalde, issu de la formation péroniste au pouvoir le Partido Justicialista, qui n'a remporté que 35,1% des votes. La province de Buenos Aires, qui compte près de 37% de l'électorat argentin, a failli être remportée par une candidate de l'aile gauche de l'Alliance, Mme Fernandez Mejide, mais une légère avance a donné la préférence définitive au candidat péroniste Carlos Ruckauf, ce qui est perçu par la gauche du Frepasso comme une cuisante défaite. L'élection de De la Rúa n'a pas spécialement inquiété Washington, le nouveau président étant déjà connu dans les cercles diplomatiques pour sa modération politique. De la Rúa a déjà notamment fait savoir qu'il ne remettrait pas en question la parité du peso avec le dollar américain, qu'il lutterait contre la corruption et le crime et qu'il prendrait des initiatives pour remettre l'économie argentine sur la voie de la croissance, mais sans pour autant remettre en question les réformes entreprises par Menem comme plusieurs secteurs de la gauche l'espéraient peut-être. Il succèdera au président sortant Carlos Menem le 10 décembre prochain. Vivement blâmé pour la récession profonde que connaît actuellement l'Argentine, C. Menem a occupé la présidence pendant deux mandats consécutifs de quatre ans. Comme la constitution lui interdit de se représenter pour une troisième fois, celui-ci différera sa candidature jusqu'à la prochaine élection présidentielle de 2003; il compte de loyaux appuis à la Cour suprême, au Sénat, comme auprès de nombreux gouverneurs de provinces. Le mandat de De la Rúa s'annonce déjà relativement difficile, l'opposition comptant bien restreindre la marge d'action du nouveau gouvernement centre-gauche national à une sorte de " post-menemisme " bénin.

Une semaine après son élection, De la Rúa a rendu visite à son homologue brésilien Fernand Henrique Cardoso afin de donner une nouvelle ouverture aux relations entre les deux pays, en guerre commerciale depuis la dévaluation du real de janvier dernier. De la Rúa s'était engagé pendant sa campagne électorale à faire du rapprochement avec le Brésil et de la réanimation du Mercosur les deux priorités de son gouvernement sur le plan extérieur. La rencontre du 2 novembre a permis aux deux présidents de discuter des possibilités d'établir une politique macroéconomique et une monnaie communes dans le cadre du Mercosur. Le Brésil envisage favorablement la mise en place d'une stratégie de convergence macro-économique régionale, mais tient à indiquer que la monnaie unique ne s'établira pas du jour au lendemain. Le départ de Menem et la bonne disposition de De la Rúa vis-à-vis du Brésil font croire à plusieurs observateurs que le leadership au sein du Mercosur sera maintenant plus librement assumé par Cardoso .

- À la toute fin octobre, l'Argentine a signé un accord de préférences tarifaires avec la Communauté andine (CAN), suivant de peu le Brésil, qu'elle avait pourtant vivement critiqué pour cette initiative en juillet. Les pays-membres de la CAN, (la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela) bénéficient maintenant d'exemptions tarifaires sur près de 3000 produits exportés sur les marchés argentin et brésilien. Rappelons que ceux-ci espèrent établir un marché commun d'ici 2005 et, ultérieurement, négocier un accord en bloc avec le Mercosur.

- Les fonctionnaires argentins et brésiliens n'ont plus que quelques semaines pour parvenir à un accord, qui semble encore loin du compte, sur le contenu de la Politique automobile commune (PAC) qui serait appliqué à l'échelle du Mercosur à partir de janvier 2000. L'Argentine souhaite établir des règles de contenu régional de l'ordre de 60%, dont 30% devant être de fabrication locale, tandis que le Brésil préférerait que le contenu d'origine ne soit pas réglementé. Devant l'ampleur du désaccord, des voix se font entendre du côté argentin pour proposer que les négociations soient reprises dès l'entrée au pouvoir du nouveau gouvernement.

- Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur du Brésil, le commerce intra-régional dans le Mercosur a chuté de 27% depuis le début 1999 ; le surplus commercial de l'Argentine vers le Brésil est maintenant largement inférieur aux montants atteints en 1998 pour la même période (entre janvier et août), une chute de \$US 676 à 412 millions. Cependant, l'Institut national de statistiques Argentin estime que les exportations en direction du Brésil ont repris de la vigueur depuis le mois d'août, atteignant les \$US 2 milliards, ce qui constitue encore 11% de moins que l'an dernier pour la même période, mais ce qui est une amélioration en comparaison de la chute de 15% depuis janvier 1999. En outre, et toujours selon l'Institut, les exportations argentines sont demeurées, en volume, à peu près aux mêmes niveaux qu'avant la dévaluation, ce qui tend à montrer que celle-ci aurait eu des effets somme toute plus limités que ne le laissent entendre les industriels argentins.

- Dès la seconde semaine d'octobre, la Banque Centrale du Brésil a annoncé qu'elle ne recevrait pas les 4,8 milliards de dollars restants sur le prêt accordé par le Fonds monétaire international (FMI), le gouvernement ayant décidé de commencer à rembourser les sommes reçues. Mais la décision a été renversée deux semaines plus tard, le Brésil recevant un montant additionnel de 2 milliards de dollars du FMI, montant qui sera exclusivement destiné au soutien du real sur le marché des changes. On se souviendra que les conditions exigées par le FMI impliquaient une réduction sévère des déficits, au premier chef du déficit public. Afin de rencontrer les exigences de l'entente, le Congrès avait notamment approuvé, tôt en octobre, un projet de loi encourageant les travailleurs du secteur privé à retarder leur retraite, les dépenses du système de retraite comptant parmi les principales causes du déficit fiscal qui atteindrait les 9% du PNB cette année. Le gouvernement tente maintenant de procéder à une réforme constitutionnelle afin d'en autoriser la taxation, et de collecter ainsi des fonds supplémentaires. Même si le Brésil a réussi à réduire son déficit, estimé à plus d'un milliard cette année contre 6,6 milliards de dollars en 1998, ses efforts sont encore largement insuffisants selon le FMI, qui avait avancé les fonds du sauvetage financier et entériné la dévaluation, de 45% environ de la monnaie brésilienne en contre-partie d'un engagement de correction sérieuse de la politique fiscale. Pour rencontrer ses contraintes financières et trouver des capitaux, le Brésil a décidé, dès la troisième semaine d'octobre, de revenir sur le marché des obligations boursières, mais les opportunités sont restreintes, les investisseurs internationaux faisant preuve de retenues envers les titres brésiliens. La Banque centrale du Brésil prévoit éventuellement recourir aux emprunts internationaux, en procédant à des " swaps " sur les bons Brady et en se tournant vers les marchés de l'euro et du yen. Le real reste faible sur les marchés monétaires, flottant au dessus des 2 dollars US, pour des raisons qui tiennent en grande partie au fait que le gouvernement cherche à acheter des dollars sur les marchés financiers pour rembourser la dette extérieure. L'Argentine, de son côté, n'est guère enchantée à la perspective d'un réal en légère contraction, les mouvements de la monnaie brésilienne affectant directement la compétitivité de ses exportations.

- À la toute fin octobre, le règlement d'un différend sur le textile a donné raison au Brésil contre l'Argentine. Le panel de l'OMC sur le textile a recommandé dans la première semaine de novembre la suspension des restrictions argentines sur cinq produits brésiliens, l'industrie du textile argentine n'ayant

pas démontré avoir subi de dommages significatifs pour que les restrictions soient maintenues avec l'aval de l'OMC. Un accord signé le 1er octobre entre les deux partenaires commerciaux sur les exportations des chaussures retarde ou permettra éventuellement d'éviter les poursuites officielles à l'OMC concernant les autres produits qui font toujours l'objet de quotas. Deux millions de paires de souliers brésiliens printemps-été seront exportés ainsi vers l'Argentine dans le cadre de l'entente.

· Enfin, en Uruguay, le climat post-électoral est relativement inquiétant. Suite à la victoire de Tabaré Vasquez, le candidat de la coalition de gauche Frente Amplio (FA), le 31 octobre avec 39% des voix, les deux principaux partis au pouvoir depuis près de 150 ans tentent de négocier leur rapprochement pour contester le résultat de l'élection. Le scénario le plus grave inclut la non-reconnaissance du nouveau président élu. Un autre scénario veut qu'un accord de compromis intervienne avec l'équipe du FA pour l'obtention de postes ministériels. L'élection de M. Vasquez ne change pas en substance la question de la participation de l'Uruguay au Mercosur.

Équateur

· Crise bancaire en Équateur, chute vertigineuse des prix du sucre (-151,2% depuis janvier) et inflation galopante. Pire, des déclarations émises par les Forces armées ont évoqué la possibilité d'une action militaire dans les derniers jours d'octobre. À ce jour, ces déclarations n'ont pas eu de suite.

Le Président Jamil Mahuad a annoncé, début octobre, la suspension partielle du remboursement des intérêts de la dette commerciale, revenue dans le cadre du Plan Brady (\$44,5 millions annuels). Des repréailles financières et judiciaires venant des agences créditrices sont à prévoir, dans la mesure où l'initiative de l'Équateur pourrait encourager d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes à suivre son exemple. De son côté, Jamil Mahuad a "frappé à toutes les portes possibles" pour obtenir une aide économique de la part des organismes multilatéraux latino-américains. L'institution en charge de la crise bancaire, l'Agence de garantie des dépôts (AGD) a indiqué à la fin octobre qu'un financement alternatif pouvait être recherché grâce à l'utilisation des bons Brady, vendus à rabais sur le marché, afin que les entrepreneurs équatoriens puissent en quelque sorte prendre en charge une partie de la dette extérieure en rachetant les bons Bradys pour payer leur propre dette au moyen des titres acquis à prix bas et remis en circulation sur les marchés financiers. Par ailleurs, le Ministre de l'Économie a annoncé le 24 octobre que les paiements publics faits au secteur privé sur les bons gouvernementaux parvenus à échéance (près de 60 millions de dollars au total) seront différés de sept ans, à des taux d'intérêt réduits. Les problèmes de liquidité rencontrés par la banque Centrale ont aussi été partiellement allégés grâce à la fusion opérée avec Pacifico et la création d'une nouvelle institution bancaire, la Banque du Pacifique, le 16 octobre. Pacifico est la quinzième institution financière à fermer boutique en un an. La nouvelle entité publique, la Banque du Pacifique, représente maintenant la seconde banque en importance en Équateur avec US\$ 725 millions en avoirs, soit 14% du secteur bancaire national, suivant de près la Banque d'État Filibanco qui avait absorbé La Previsora au début d'octobre. L'État contrôle maintenant 62% du secteur bancaire national, tandis que les banques privées encore en activité, principalement Pichincha et Produccion, gardent encore la main sur moins de 14,4% du marché bancaire. Évidemment, cette nationalisation de " détresse " est loin de ravir les investisseurs internationaux et les agences financières multilatérales. On peut s'attendre à de fermes réactions de leur part pour que ce nouveau secteur public soit démantelé sitôt la crise bancaire un peu calmée. Fin octobre, le FMI a fini par consentir une aide de US\$ 400 millions pour la consolidation du secteur bancaire, lequel devra remettre les fonds en circulation par le biais de prêts aux entreprises privées en difficulté considérées viables, dont les institutions bancaires. D'un autre côté, le Fond Latino-américain de réserves (FLAR) avait aussi accordé une aide totalisant les \$US 100 millions dès la mi-octobre. Ils s'ajoutent aux fonds accordés par la Corporation andine de développement (CAF), celle-ci exigeant cependant en contre-partie une planification claire des restructurations prévues dans le secteur bancaire.

Amérique centrale

· Le Guatemala a tenu ses premières élections présidentielles en temps de paix le 8 novembre, après près de quatre décennies de guerre civile. L'exercice n'a pas été fructueux ; les accusations de fraude massive de part et d'autre, ainsi que le refus du Tribunal électoral suprême de fournir les résultats définitifs du vote, apparemment favorables au candidat populiste du Frente Guatemalteco Republicano (47,9 % des votes qui ont pu être comptabilisés), n'ont guère contribué à clarifier la situation, encore moins à ramener le calme dans la population. Des soulèvements ont eu lieu dans plusieurs régions rurales, dont Chuarrancho au nord de Guatemala City où la mairie et un poste de police ont été mis à feu. Plusieurs commentateurs politiques estiment que M. Portillo, favori des électeurs, sera éventuellement amené à passer de nouveau l'épreuve des urnes le 26 décembre. Si c'est le cas, certains s'attendent à ce qu'un nombre significatif de membres de la Alianza Nueva Nacion, formée notamment de groupes d'ex-guerrilleros, se prononce en faveur du candidat du Front.

· Après un an de discussions, les négociations entre le Chili, le Guatemala, El Salvador, le Costa Rica, le Nicaragua, le Honduras et la République Dominicaine ont finalement abouti sur la signature d'un traité de libre-échange le 18 octobre, mais le " détail " demeure incomplet. Les pays d'Amérique centrale estiment en effet qu'ils doivent adopter une politique commune face au Chili, qui constitue le partenaire commercial le plus pesant dans la nouvelle zone. Le commerce entre l'Amérique centrale et le Chili totalisent environ les \$US 150 millions par année, un chiffre à peu près équivalent au commerce intra-régional en Amérique centrale. Les questions litigieuses concernent les exportations agricoles, les règles sanitaires, la propriété intellectuelle et les clauses relatives à l'investissement.

· Enfin, le Sommet Ibero-Américain convoqué par Cuba s'est réalisé, non sans accrochages, les 15 et 16 novembre à la Havane. Plusieurs chefs d'État de l'Amérique latine, dont le Chili et l'Argentine, avaient en effet déclaré qu'ils ne donneraient pas suite à l'invitation de Fidel Castro afin de protester contre l'arrestation et la détention d'Augusto Pinochet en Grande-Bretagne. Le Nicaragua, le Salvador, et le Costa Rica ont aussi boycotté l'évènement afin de dénoncer la situation des droits humains à Cuba. En plus de l'Espagne, représentée par le roi Juan Carlos, et du Portugal, quatorze chefs d'États d'Amérique latine et centrale se sont joints à l'évènement, qui ne portait pas sur Cuba, comme a tenu à rappeler Castro, mais sur l'identité et l'unité ibéro-américaine. Le thème principal du Sommet a porté sur la finance internationale et les effets de la globalisation économique sur les pays en développement d'Amérique latine. Cuba estime que la réunion a non seulement réussi à narguer Washington, mais qu'elle permettra en outre d'ouvrir une nouvelle ère de coopération financière et commerciale entre les Amériques et l'Europe du sud, défiant ainsi la politique américaine d'isolement de Cuba.

ZLÉA

Un accord vient d'être signé récemment dans le secteur des télécommunications à l'échelle continentale. Il s'agit de l'Accord inter-américain de reconnaissance mutuelle pour l'évaluation de la conformité des équipements des télécommunications (MRA) ; il a été obtenu à l'issue de la rencontre de la Commission inter-américaine des télécommunications (CITEL), tenue du 25 au 29 octobre. Le MRA vise principalement à améliorer la compatibilité des systèmes de télécommunications à l'échelle continentale en simplifiant et réduisant les coûts des procédures d'"évaluation de conformité", en procédant à des tests de compatibilité des systèmes (Phase I) et à la certification subséquente des équipements (Phase

II). Le marché continental des télécommunications, en expansion phénoménale, est actuellement évalué dans les \$US 100 milliards, les entreprises états-uniennes, comptant pour 74% du secteur (en 1998). Les principales entreprises des télécommunications impliquées dans les négociations menées par la CITELE sont Lucent Technologies, Motorola, Nortel, Bell South (filiale de la canadienne Bell), MCIWorldcom et les groupes représentés par l'Association de l'industrie des Télécommunications (ÉU) et le Conseil américain des laboratoires indépendants. La Commission fédérale des communications des États-Unis a indiqué qu'elle était prête à lancer la Phase I, pour enclencher le phase II dès le mois de juillet 2000. La prochaine rencontre du MRA est prévue pour le mois de décembre à Guayaquil, en Équateur.

Les Amériques à Toronto

· Si le secteur des télécommunications se porte bien dans les Amériques, les négociations commerciales en vue d'établir la ZLÉA semblent, elles, piétiner. En effet, la Représentante au commerce des États-Unis, Charlene Barshevski, ne s'est pas rendue à Toronto, pour la cinquième Réunion des ministres du commerce extérieur de la ZLÉA qui se tenait les 3 et 4 novembre, non plus que le ministre du Commerce du Mexique, Herminio Blanco. L'un et l'autre avaient de bonnes raisons pour justifier leur absence... Madame Barshevski a invoqué la défense d'une loi au Sénat portant sur le commerce avec l'Afrique et l'Initiative pour le bassin des Caraïbes, tandis qu'un accident de ski n'a pas permis au ministre mexicain de se joindre à la rencontre. Richard Fisher, Député du Bureau du Représentant au commerce, a cependant tenu à déclarer que l'absence de Mme Barshevski n'était en rien un signal d'un quelconque désintérêt de Washington vis-à-vis du dossier des Amériques. L'envoyé spécial pour les Amériques du président Clinton, Buddy MacKay, a néanmoins déclaré à des journalistes de Reuters pendant la rencontre ministérielle, que le déclenchement à Seattle du cycle du Millénaire de l'OMC, prévu pour les premiers jours de décembre, contribuait à détourner les priorités de l'exécutif du dossier des Amériques. Par ailleurs, les ministres du Mercosur ont fait savoir qu'ils s'opposaient à ce que les neuf groupes de travail en charge des négociations sectorielles (sous la coordination du Comité tripartite OÉA-BID-CÉPALC) soient invités à commencer la rédaction préliminaire des textes tant et aussi longtemps que le Congrès n'accorderait pas au Président Clinton le *fast track*. En somme, et bien qu'à l'issue de la rencontre tous les ministres se soient empressés de se déclarer satisfaits, le dossier du libre-échange ne semble guère avancer.

La rencontre ministérielle de Toronto a cependant permis de dégager une position commune sur plusieurs thèmes-clé qui seront discutés de nouveau à Seattle. Parmi ceux-là, les 34 sont convenus de recommander l'élimination des subventions agricoles à l'exportation, le Mercosur et l'ALÉNA partageant une position similaire vis-à-vis de l'Union Européenne sur cette question. En outre, les ministres ont reconnu le statut particulier des petites économies dans le cadre du projet de la ZLÉA. Ces deux questions ont fait l'objet d'une déclaration spécifique. On est aussi parvenu à un accord minimal sur la nécessité de faciliter l'accès aux marchés pour les entreprises grâce à la simplification des règles douanières, des délais de transport, de la circulation de l'information, etc, un ensemble de questions qui avaient déjà fait l'objet d'une série de recommandations émises par le Forum des gens d'affaires réuni à Washington les 15 et 16 juillet 1999 (voir "[Déclaration conjointe du secteur privé sur la ZLÉA](#)"). Par ailleurs, les Ministres sont aussi convenus de poursuivre les consultations avec la "société civile" et ont accepté de voir à ce que les 68 recommandations issues de groupes de la société civile soient diffusées sur le [site officiel de la ZLÉA](#). Enfin, la réunion de Toronto aurait permis de dessiner le "squelette" de l'accord de la ZLÉA.

Le texte de la déclaration ministérielle est disponible sur le site officiel de la ZLÉA ainsi que sur le [site de l'OÉA](#). La version américaine "préliminaire" de la déclaration, diffusée dès le 3 novembre, est fort similaire à la version finale signée à Toronto puisque seuls deux paragraphes ont été exclus du texte final : le premier (par. 9) demandent au Comité tripartite de prendre en considération les recommandations faites par le Groupe consultatif sur les petites économies, le Comité sur la société civile et le comité public/privé d'experts sur le commerce électronique ; et le second (par. 27) recommandent aux ministres de présenter une position commune sur le commerce électronique à Seattle. La première omission est importante

dans la mesure où elle restreint le mandat du Comité des représentants gouvernementaux sur la participation de la société civile à recevoir des recommandations et non à en émettre. La seconde modification indique aussi que les Ministres présents à Toronto n'étaient pas prêts à s'engager sur plus d'un sujet à la fois : d'abord l'agriculture, une question qui concerne tous les pays-membres, et surtout les États-Unis, ensuite les questions plus spécifiques, à propos desquelles tous n'ont manifestement pas le même intérêt.

Comité sur la société civile

· La déclaration ministérielle adoptée à l'issue de la rencontre de Toronto transforme le Comité sur la société civile en Comité permanent. Le fait est d'une certaine importance dans la mesure où l'existence même de ce comité était vivement contesté par plusieurs pays d'Amérique latine. Le Canada et les États-Unis semblent satisfaits de l'accord obtenu à Toronto sur le statut du Comité. Le Comité est maintenant autorisé à oeuvrer jusqu'en avril 2001, date à laquelle le texte préliminaire de l'accord de la ZLÉA serait achevé. Les ministres doivent se rencontrer de nouveau en avril 2001 en Argentine, date à laquelle les neuf groupes de négociation établis dans le cadre de la ZLÉA prépareront les documents préliminaires qui serviront de modèle à l'accord définitif sur les dossiers dont ils ont la charge.

L'opposition du Mexique à la question de la participation de la société civile, représentée à la réunion par M. Eduardo Solis, sous-secrétaire aux négociations commerciales pour la ZLÉA, demeure forte, mais l'adjoint de la Représentante du Commerce des États-Unis, Peter Allgeier, estime maintenant que la position du Mexique s'est assouplie. Selon M. Allgeier, le résultat le plus surprenant de la réunion à Toronto a été l'accord des ministres de publier les soixante-huit propositions " de la société civile " sur les normes du travail, l'environnement et les questions sociales en relation avec le processus d'intégration. Le rapport sur les travaux réalisés par le Comité jusqu'à maintenant a été le fruit d'une collaboration entre le Mexique et les États-Unis, le premier ayant tenu à revoir les termes utilisés dans le document. Le rapport devrait maintenant être disponible au [site officiel de la ZLÉA](#).

Même s'il a dû céder sur la question du Comité sur la société civile, le Mexique continue de faire savoir sa ferme opposition à l'inclusion de toute question " non-commerciale " à l'agenda commercial continental, de même qu'à toute forme de participation de la société civile aux négociations. Le Mexique n'agit évidemment pas de manière isolée mais s'est plutôt fait le porte parole d'une coalition de gouvernements d'Amérique centrale et du sud qui ne tiennent pas à accorder une attention démesurée à la question sociale. Compte tenu du poids politique du Mexique, déjà membre du bloc commercial nord-américain et chef de file de l'intégration des pays latino-américains à un bloc continental qui pourrait ressembler plutôt à un super-ALÉNA qu'à une ZLÉA déjà trop " latine " pour Washington, le Mexique estime être en position de défier Washington et Ottawa, ne serait-ce que pour ne pas permettre que la question sociale, à son sens suffisamment contraignante dans le cadre de l'Accord parallèle de l'ALÉNA, ne prenne encore plus d'ampleur dans le contexte des Amériques. D'un autre côté, les États-Unis et le Canada pourraient difficilement rallier leurs opinions publiques respectives, déjà peu favorables à la perspective d'un accord de libre-échange dans l'ensemble du continent, s'ils n'incluaient pas des mesures claires faisant au moins état de la consultation de la société civile d'une part, et du respect de certains droits fondamentaux des travailleurs, d'autre part. En outre, du point de vue des États-Unis, la question dépasse les contraintes de la politique domestique puisqu'il s'agit aussi d'encourager un certain modèle de gouvernance en Amérique latine, une participation civile minimale aux processus décisionnels gouvernementaux qui contribuerait éventuellement à légitimer et à consolider les politiques mises en oeuvre sur le plan économique et commercial, politiques qui sont loin d'être populaires. La polémique se poursuit donc, et il serait étonnant qu'elle s'apaise, compte tenu de l'intérêt réel des États-Unis et du Canada dans le dossier, mais aussi de l'activité de réseaux civils et syndicaux qui n'ont aucunement l'intention de laisser au seul secteur privé le privilège de participer au processus des négociations hémisphériques.

· Environ deux cents représentants d'organisations civiles, syndicales et environnementales formant l'Alliance sociale continentale se sont rassemblés dans un forum parallèle tenu en marge de la rencontre ministérielle de Toronto, dans la foulée du Premier sommet des peuples des Amériques tenu à Santiago, en avril 1998. L'Alliance a remis, le 28 octobre une série de recommandations aux ministres portant sur deux grands thèmes ; le premier sur l'exclusion sociale, l'emploi et la pauvreté, l'environnement ; le second sur l'investissement, la finance et l'endettement dans les Amériques. Dans chaque cas, l'Alliance a établi un [ensemble de mesures](#) qui pourraient être prises par les gouvernements en vue d'orienter le processus d'intégration économique vers la poursuite d'un réel progrès social. Une des stratégies intéressantes de l'Alliance consiste à ne s'être pas présentée comme une coalition d'opposition au libre-échange, mais bien comme un regroupement transnational civil agissant pour faire pression auprès des gouvernements des Amériques afin qu'ils élargissent les négociations en cours autour d'un programme social, et non de limiter ces négociations à des dossiers qui seraient uniquement définis par les acteurs privés et gouvernementaux. En somme, la stratégie est moins réactive qu'elle n'est pro-active et vise à orienter les négociations en cours vers une transparence accrue. Les ministres réunis à Toronto ont reçu les documents regroupant les recommandations de l'Alliance.

Sommet des gens d'affaires

Le Sommet à Toronto a été précédé, et selon plusieurs, a été en grande partie éclipsé par le Forum des gens d'affaires de l'hémisphère, (ABF) réunion dans laquelle de nombreux ministres et représentants gouvernementaux se sont activement impliqués. Le programme de l'évènement est disponible sur le site du [Cinquième forum des gens d'affaires des Amériques](#) (ABF), organisé en collaboration avec plusieurs regroupements du secteur privé canadien, tels l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada, la Chambre du Commerce et le Conseil canadien pour les Amériques. L'ABF fait correspondre ses rencontres avec les rencontres ministérielles et autres sommets de la ZLÉA depuis Denver (1995). Il a obtenu, depuis le Second Sommet des Amériques à Santiago (1998), un statut consultatif officiel.

Le programme final distribué à la conférence, tenue du 1er au 3 novembre donne un tour d'horizon plutôt complet des activités réalisées pendant les deux jours de l'évènement, allant d'ateliers généraux sur les opportunités d'affaires dans les Amériques, à des séances plus spécifiques portant sur chacun des thèmes négociés dans le cadre de la ZLÉA, à un débat animé par des représentants du Comité tripartite sur le processus d'intégration, et enfin à la discussion de deux thèmes, l'économie électronique, et le commerce et la société civile, qui semblent avoir été litigieux si l'on se fie au fait que leur formulation ait été modifiée dans la déclaration ministérielle émise à l'issue de Toronto. C'est moins la réussite du forum que l'envergure et l'importance des thèmes qui y ont été abordés qui surprend. Que les gens d'affaires de l'hémisphères soient favorables ou activement impliqués dans le processus d'intégration accrue des Amériques est une chose dont on ne pouvait pas douter ; par contre, que des questions dont on se serait attendu qu'elles soient traitées dans le cadre des réunions ministérielles le soient dans le cadre d'une conférence organisée par le secteur privé, cela avait de quoi surprendre. La presse électronique canadienne, américaine et latino-américaine a eu tendance à confondre la réunion ministérielle et le Forum des gens d'affaires sous une même rubrique. le " rassemblement des Amériques ", et à donner beaucoup plus de couverture médiatique au Forum qu'à la réunion ministérielle. Il est, en effet, révélateur que les débats les plus animés sur les défis et contraintes de l'intégration économique aient eu lieu entre le 1er et le 3 novembre, et non les 4 et 5, ce qui conduit à penser que se profilerait une confusion de plus en plus visible entre le processus officiel des négociations et les discussions menées en parallèle par les gens d'affaires.

Autres réunions prévues

L'Union européenne, le Mercosur et le Chili, en tant que membre associé, se sont engagés, lors d'une rencontre aux Nations unies tenue dans la première semaine de novembre, à commencer le 17 novembre 1999, à Bruxelles, les discussions préparatoires en vue d'établir une zone de libre-échange. Les négociations débuteraient à Lisbonne, en février 2000. La délégation du Mercosur à Bruxelles sera dirigée par Mr. Didier Operti, ministre des Affaires extérieures de l'Uruguay, qui assume actuellement à la présidence tournante du Mercosur. Pour le Mercosur, les subventions européennes à l'agriculture constituent un dossier épineux qui demandera à être discuté en priorité.

Le sous-secrétaire au Commerce des États-Unis, Richard Fisher, a déclaré lors de la Cinquième réunion ministérielle à Toronto que Washington est déterminé à inclure dans les discussions prévues à Seattle les questions sociales et environnementales, en vue de mettre sur pied un groupe de travail sur ces questions au sein de l'OMC. Le Mexique a réitéré son désaccord.

La prochaine chronique de la mi-décembre portera presque exclusivement sur Seattle et, ainsi que son état de la question sociale à l'issue de l'évènement.